

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 25 FEVRIER 2021

Présents : Jérôme DEBARREIX, Michel TREMEAUD, Bernard PLASSON, Joëlle JOCAILLE, Marie-Hélène COLIN, Thierry CORNELOUP, Anthony LABROSSE, Claire LAURAS, Ophélie NAUDIN, Christian PACAUD, Mathilde VIDAL, Valérie BILLOUX (secrétaire de mairie), Jean-François JOCAILLE (président de l'ASCMSMSP)

Début à 19H

1 – Approbation du Procès-Verbal du 04/02/2021

Validé à l'unanimité par le Conseil.

2 – Intervention de Jean-François JOCAILLE, président de l'ASCMSMSP

Monsieur le Maire explique que des travaux auront lieu à la Chapelle de St Prix dans les mois à venir. Il laisse la parole à **Jean-François JOCAILLE**, président de l'ASCMSMSP (Association pour la Sauvegarde des Chapelles de Mans et St Prix) :

L'ASCMSMSP a présenté à un Architecte du Patrimoine, une architecte des Bâtiments de France et un Délégué Départemental de la Fondation du Patrimoine les futurs travaux de la Chapelle de St Prix (refaire les enduits intérieurs, extérieurs et le clocher).

3 entreprises ont été consultées et leurs devis sont en cours d'étude :

- L'entreprise FANO : 21 500 € HT pour la rénovation des enduits extérieurs ;
- L'entreprise GOSSETO de Charlieu : 48 373 € HT pour l'ensemble des travaux, devis à revoir à la hausse suite à la demande de l'architecte des Bâtiments de France ;
- L'entreprise DUFRAIGNE d'Autun : 93 000 € HT pour l'ensemble des travaux. Cette entreprise a été recommandée par l'architecte des Bâtiments de France.

La différence des deux derniers devis s'explique notamment par la mise en place d'infrastructures (échafaudages, toilettes...) par l'entreprise DUFRAIGNE.

L'association va faire une demande de souscription auprès de la Fondation du Patrimoine. Dans un second temps, d'autres demandes de subventions seront faites auprès d'organismes variés (département, concours du pèlerin, loto du patrimoine Stéphane Berne...).

Mr JOCAILLE conclut en précisant que l'association a actuellement 4500 € sur son compte.

Jean-François JOCAILLE quitte la séance

3 – Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Monsieur le Maire explique avoir rencontré des propriétaires de terrains proches du Bourg et de la route de Charolles afin de savoir s'ils pourraient être vendeurs. Les retours sont négatifs. Les recherches s'orientent vers des terrains assez grand afin d'envisager la création d'un lotissement.

4 – Convention d'Expérimentation de la Médiation Préalable Obligatoire

Madame la Secrétaire explique qu'en 2018, le Centre de gestion (qui s'occupe des fonctionnaires) a mis en place un système pour gérer les litiges éventuels entre un fonctionnaire et son employeur. Cette expérimentation a été prolongée jusqu'en décembre 2021.

Le Conseil valide à l'unanimité la prolongation de cette convention et la signature de son avenant.

5 – Entretien du cimetière

Une « Journée Citoyenne » pour désherber manuellement le cimetière de Dyo a été fixée : samedi 6 mars 2021 de 14H à 17H. Tout habitant de la commune est le bienvenu pour venir aider. Un prospectus sera déposé dans les boîtes aux lettres afin d'en informer les habitants.

Par ailleurs, mercredi 3 mars 2021, certains membres du Conseil iront se renseigner auprès de l'entreprise Vernay pour un désherbeur mécanique.

6 – Questions diverses

Monsieur le Maire explique que Mme BONNETAIN (chargée de mission, Agence Destination Saône-Loire) et Mme COLIN (du fleurissement de la ville de Paray le Monial) viendront à Dyo vendredi 12 mars 2021 à 15H afin de parler du fleurissement.

Par ailleurs, il précise que le Père Jean-Noël est d'accord pour tenir les cérémonies d'enterrement d'habitants de la commune en l'église de Dyo, à condition que le protocole sanitaire soit mis en place en amont par la commune.

Il ajoute avoir reçu un devis de 700 € pour un vidéoprojecteur pour la salle des fêtes, d'autres propositions sont en attente.

Monsieur le Maire précise qu'une quinzaine de personnes venant de communes voisines était présentes à la réunion organisée par l'association Charolais Brionnais en Transition, chargée de développer la plantation d'arbres variés dans la région.

Enfin, **Monsieur le Maire** souhaite accélérer la démarche de récupération des eaux de pluies des bâtiments communaux. Une réunion est fixée vendredi 5 mars à 14H afin de définir le lieu où seront disposées les cinq cuves et le matériel nécessaire pour mettre en place ce système rapidement avant l'été. Le Conseil est à la recherche d'une pompe à eau thermique pour vérifier si le puit de l'ancienne cour d'école se remplit.

Michel TREMEAUD demande si la facture des chênes vendus a été réglée. **Madame la Secrétaire** va se renseigner.

Il informe l'assemblée que Enedis n'est toujours pas intervenu aux Janniaux afin de couper les acacias tombés sur la ligne EDF.

M. CHAMBOSSE a fait le nécessaire pour l'arbre tombé sur le chemin de randonnée en dessous des Loges, seulement le bois a été laissé sur place, sur les côtés.

Michel TREMEAUD ajoute que les chaises orange de la Ressourcerie de Charolles étaient en trop mauvais état pour les acheter.

Enfin, il précise avoir assisté ce lundi à une réunion de la CC avec pour sujet premier l'installation des compteurs Linky. Un courrier à J-30 avant intervention va être envoyé aux habitants de la commune. Le deuxième sujet était la possible mise en place d'une mutualisation entre communes de nombreuses choses (achats de bureautique, prestation de service, assurances...). M. PAPERIN en a profité pour évoquer le souhait de créer une commission Commune Nouvelle.

Anthony LABROSSE annonce que la chaudière de l'église et celle de la mairie ont été réparées. Par ailleurs, il souhaite savoir si le puit de l'ancienne école pourrait servir pour arroser les plantes de la commune.

Bernard PLASSON explique qu'un engin d'une entreprise d'abattage a abîmé la rivière et des prés à St Prix. Il a rencontré le commercial de cette entreprise et des travaux de réparation vont être faits. La même entreprise a également fait du débardage à Mans et à dégrader des murs de pierres. La Police de l'Eau et les propriétaires des prés se sont rendus sur place. Le règlement de cette affaire est en cours.

Par ailleurs, il précise qu'il faut refaire le tour de la commune concernant l'élagage.

Monsieur le Maire annonce que le prochain Conseil se déroulera le 25 mars 2021 à 19H avec à l'ordre du jour le vote du budget.

Fin de séance : 21H20